

VOS INFORMATIONS SUR LES HORAIRES ET L'ÉTAT DU RÉSEAU

- sur oise-mobilite.fr
- à l'agence Oise Mobilité et aux arrêts de cars
- par sms ou par e-mail :

**Alertes info trafic par SMS
ou email en temps réel**

Inscription sur oise-mobilite.fr
> Mon espace

(service gratuit et sans engagement)



LES TRANSPORTS SCOLAIRES

2018
2019

Réseau
Oise



- Primaires
- Collégiens
- Lycéens
- Étudiants, apprentis, etc...

Les lignes du réseau interurbain
de cars sont ouvertes à tous.
Des tarifications adaptées
sont proposées :



Retrouvons-nous sur



oiseMOBILITÉ
Simplifiez vos déplacements
oise-mobilite.fr
0970 150 150



oiseMOBILITÉ
Simplifiez vos déplacements
oise-mobilite.fr
0970 150 150

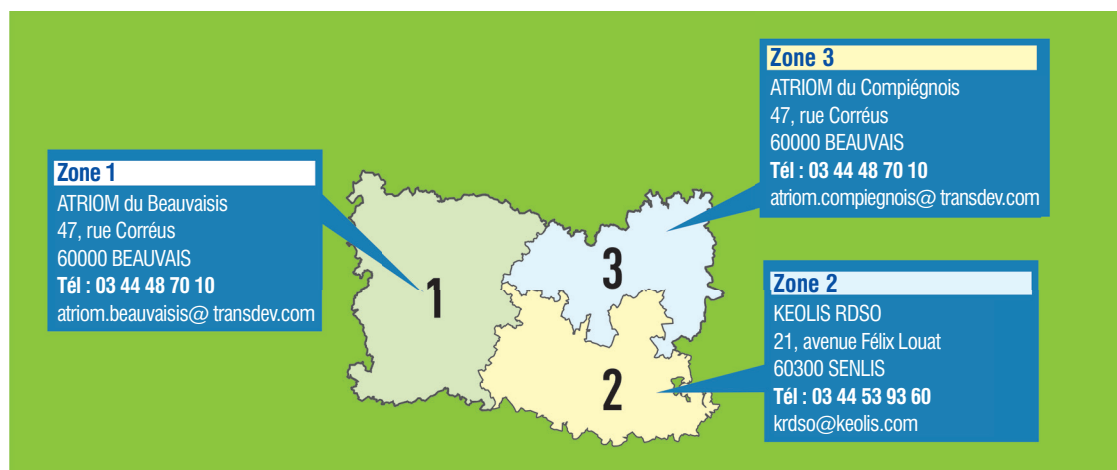


DEPUIS 2017, LES TRANSPORTS SCOLAIRES SONT GÉRÉS PAR LA RÉGION HAUTS DE-FRANCE

COMMENT S'INSCRIRE ?

Deux possibilités :

- 1 - Par courrier adressé aux délégataires transporteurs - **formulaire** téléchargeable sur le site **oise-mobilite.fr**



- 2 - Privilégiez l'inscription en ligne, sur le site **oise-mobilite.fr** (rubrique "scolaires"), c'est facile !

- Possibilité de règlement en 3 fois sans frais.
- Accès direct au suivi de votre dossier.
- Édition d'un titre provisoire de transport.

FRAIS D'INSCRIPTION 2018 / 2018



Les inscriptions sont ouvertes dès le mois de **juin**. **Après le 15 septembre 2018**, les frais d'inscription seront **majorés de 20€** (sauf en cas de déménagement ou d'affectation tardive justifiée).

En cas de perte, vol ou détérioration

Faire une demande de duplicata (8e) directement en ligne sur le site **oise-mobilite.fr** ou télécharger le formulaire de demande de duplicata sur le site.

À QUELLE CONDITION BÉNÉFICIER DE LA PRISE EN CHARGE ?

- pour les primaires : être scolarisé en regroupement pédagogique ;
- pour les collégiens et lycéens : être domicilié dans l'Oise dans l'établissement public désigné par la carte scolaire ou dans l'établissement privé le plus proche du domicile.

QU'EST-CE QUE LE PASS OISE MOBILITÉ ?

Cette carte, valable 5 ans minimum, permet d'emprunter les lignes du réseau interurbain de l'Oise.

Vous devez la conserver et la renouveler chaque année.

COMMENT L'UTILISER ?

Le Pass Oise Mobilité est valable pour un aller-retour par jour sur le trajet domicile-établissement fréquenté. Il doit être validé par l'élève à chaque montée dans l'autocar.

L'élève en situation de garde alternée disposera d'une seule carte qui autorisera plusieurs trajets.

- 1 - Je monte à l'avant du véhicule
- 2 - Je valide à chaque montée
- 3 - Lorsque la lumière verte s'allume accompagnée d'un bip sonore : je peux passer, je suis en règle

Plus d'informations sur :

<http://transports.hautsdefrance.fr>